

**Guilde canadienne des médias  
Conseil exécutif de la Sous-section  
CBC - Radio-Canada  
Conférence téléphonique  
14 janvier 2009**

**PROCÈS-VERBAL  
Tel qu'adopté par le Conseil exécutif, le 16 février 2009**

- 1. Appel à l'ordre/Appel nominal:** Marc-Philippe Laurin (président d'assemblée), Kaveri Bittira, Xavier Brassard-Bédard, Fiona Christensen, Michael D'Souza, Hélène Dupré-Espeut, Annick Forest, Russ Knutson, Chantal Payant, Michael Santianni, Gaynette Spafford, Barbara Saxberg (secrétaire)  
**Absences motivées:** Harry Mesh, Elaine Janes  
**Absents:** Carrie May, Ralph Legare  
**Membre du personnel:** Dan Oldfield
  
- 2. Adoption de l'ordre du jour**  
M-PL désire ajouter un autre point à la rubrique « Affaires nouvelles », afin de discuter de l'achat d'un appareil Blackberry pour Barbara Saxberg.  
Barbara Saxberg mentionne que le rapport de Michael D'Souza sur les Droits de la personne et l'équité traite de « L'avenir de l'industrie » et croit que ce point n'est plus requis à l'ordre du jour et devrait plutôt être intégré à la présentation du rapport de Michael.  
Hélène Dupré-Espeut désire parler du Prix du président au point « Rapport des comités ».  
**PROPOSITION :** d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.  
P/A Spafford/plusieurs autres  
**Adopté à l'unanimité**
  
- 3. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - a. **PROPOSITION :** d'adopter le procès verbal de la rencontre en personne des 8 et 9 novembre 2008.  
P/A D'Souza/Brassard-Bédard  
**Adopté à l'unanimité**
  - b. **PROPOSITION :** d'approuver le procès-verbal de la conférence téléphonique du 16 décembre 2008  
P/A D'Souza/Forest  
**Adopté à l'unanimité**
  
- 4. Suivi :**

- a. **ACTION :** Dan Oldfield va rencontrer Ralph Legare et la personne responsable de l'administration des finances de la GCM pour discuter du format de présentation de l'information financière de la Sous-section.
- i. **14 janvier 2009:** Dan Oldfield rapporte que la rencontre ne s'est pas encore déroulée en raison de la négociation et des vacances des Fêtes, mais il va prendre les mesures pour qu'elle ait lieu comme prévu. Il exprime une certaine inquiétude sur la capacité du système informatique de la Guilde de répondre adéquatement à la requête de la Sous-section, qui désire obtenir des états financiers plus détaillés. **DIFFÉRÉE**
- b. **ACTION :** M-PL et Dan Oldfield vont demander à la direction de la CBC de donner plus de précisions sur la situation financière de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux rumeurs de gel de l'embauche et d'interdiction de travailler en heures supplémentaires.
- i. **14 janvier 2009 :** Dan Oldfield rapporte que la plus récente mise à jour de la situation financière de la CBC fait état d'un manque à gagner de 50 millions de dollars. Les deux principales raisons de cette situation seraient d'abord que certaines émissions comme la Soirée du Hockey et le National ne tirent pas les cotes d'écoute anticipées et ensuite, la CBC enregistre une baisse marquée des revenus de publicité qui s'ajoute à la baisse générale des revenus. Dan mentionne que ces réductions ne datent pas d'hier et l'on s'attend à voir le chiffre de 50 millions augmenter encore, mais la Guilde n'a pas pris connaissance des relevés du dernier trimestre financier.

Quant à un "gel de l'embauche", Dan rapporte n'en avoir pas entendu parler comme tel, mais le syndicat sait qu'aucune décision sur l'embauche de nouveaux employés ne passe sans être approuvée au préalable par la haute direction et qu'aucun emploi n'est affiché et comblé sans être jugé absolument nécessaire. La Société fait état de plus de 110 postes à pourvoir et affirme qu'au moins 50 de ces postes devront attendre à la prochaine année financière et même plus tard. Le reste des emplois vacants est soumis à un examen approfondi.

Dan note toutefois que cette ligne directrice ne s'applique pas au programme de révision des employés temporaires, et que plusieurs de ces employés ont déjà été transférés au groupe d'employés permanents. **COMPLÉTÉE**

- c. **ACTION :** M-PL va inviter les présidents des unités locales à une conférence téléphonique d'ici une dizaine de jours afin de parler des progrès réalisés à la table de négociation. Il fera ensuite parvenir un communiqué à tous les membres pour les informer des résultats du sondage sur la négociation.

i. **14 janvier 2009** : cette action a été entreprise et complétée comme prévu. **COMPLÉTÉE**

d. **ACTION** : Dan Oldfield va préparer un communiqué à l'intention des employés temporaires pour leur rappeler d'indiquer sur leurs feuilles de présence, toutes les périodes de congés approuvés par la direction, afin d'éviter que ces périodes soient considérées comme des interruptions de service.

i. **14 janvier 2009** : Dan Oldfield va entrer le plus tôt possible en communication avec Karen Wirsig, l'agente des communications de la GCM, afin d'émettre un communiqué qui suivra la ratification de la nouvelle convention collective et qui traitera, entre autres, des droits des employé(e)s temporaires. **DIFFÉRÉE**

**ACTION** : Russ Knutson va aborder tous les sujets de santé et sécurité soulevés par le Conseil exécutif de la Sous-section, à la prochaine rencontre du comité national de santé et sécurité, en décembre.

ii. **14 janvier 2009** : Russ a fait état des préoccupations du Conseil exécutif de la Sous-section à la rencontre du comité national de santé et sécurité et rapporte que la plupart de ces sujets sont encore à l'étude. Il croit que le comité national pourrait créer un sous-comité, mais rien n'est certain sur ce point.

**ACTION** : Russ Knutson va suivre l'évolution du dossier auprès de Keith Maskell, l'agent administratif responsable des questions de santé et sécurité et fera rapport par courriel auprès de la Sous-section le plus tôt possible. **DIFFÉRÉE**

e. **ACTION** : Hélène Dupré-Espeut va s'informer auprès des membres du Programme d'aide aux employé(e)s si la GCM peut réduire le nombre de ses représentant(e)s au comité national du PAE, de 7 à 6 membres. Elle fera rapport de la réponse du comité national au conseil exécutif de la Sous-section.

i. **14 janvier 2009** : Le PAE croit que 6 représentants syndicaux sur le comité national est un nombre approprié. Le comité compte présentement deux sièges vacants : celui de l'Atlantique et l'autre de l'Ontario.

**ACTION** : Hélène Dupré-Espeut va rencontrer le président du comité du PAE pour se procurer une liste de candidats potentiels dans les unités locales des deux régions mentionnées, pour tenter de remplir ces fonctions. M-PL va ensuite faire parvenir un message aux membres pour identifier ceux qui pourraient souhaiter siéger à ce comité national et finalement, le conseil exécutif de la Sous-section nommera les remplaçants. **DIFFÉRÉE**

f. **ACTION** : Harry Mesh va entrer en communication avec les autres membres du comité sur les statuts et règlements (Kenn Sunley, Tony

Germin) pour s'assurer qu'ils souhaitent toujours siéger au comité et présentera son rapport à la prochaine rencontre du Conseil exécutif.

- i. **14 janvier 2009** : Harry Mesh s'est excusé pour son absence; il participe présentement à une rencontre de ratification. Son rapport n'est pas encore prêt. **DIFFÉRÉE**

g. **ACTION** : Ralph Legare va entrer en communication avec l'agent administratif Bruce May afin de relancer les travaux du comité mixte national de l'emploi.

- i. **14 JANVIER 2009** : Ralph Legare est absent de la réunion. Aucun rapport n'est disponible. **DIFFÉRÉE**

h. **ACTION** : M-PL demande à Russ Knutson de préparer un rapport plus détaillé sur l'impact des ateliers de formation syndicale de la Guilde et de faire parvenir son document au Conseil exécutif national.

- i. **14 JANVIER 2009** : Russ Knutson a préparé un rapport qu'il fera parvenir à tous les membres du Conseil exécutif national et à ceux du Conseil exécutif de la Sous-section le plus tôt possible.

**COMPLÉTÉE**

i. **ACTION** : M-PL va rencontrer Michael Santianni pour clarifier son rôle au sein de l'exécutif pendant sa période d'absence de neuf mois et pour savoir également s'il continuera de verser des cotisations syndicales durant son congé de paternité, une condition essentielle pour siéger à l'exécutif du syndicat.

- i. **14 janvier 2009** : Michael Santianni compte entreprendre son congé de paternité à la fin janvier, mais il a néanmoins l'intention de continuer de jouer son rôle de directeur des employé(e)s temporaires et des nouveaux employé(e)s. Des membres du conseil s'interrogent sur la régularité d'une telle situation dans le contexte des Statuts et règlements de la Sous-section SRC/CBC, compte tenu du fait que Michael ne versera aucune cotisation syndicale durant son absence. Barbara Saxberg recommande à Marc-Philippe de vérifier si une telle situation peut être conforme aux Statuts et règlements. Michael D'Souza souligne qu'en vertu des Statuts et règlements, un membre dirigeant du conseil exécutif ne peut être démis de ses fonctions que par un vote de l'exécutif. On demande aux membres de l'exécutif s'ils voient une objection à ce que Michael maintienne ses fonctions au sein du conseil exécutif et personne ne s'oppose. M-PL va s'informer sur la légalité de cette situation et faire rapport au conseil exécutif. **DIFFÉRÉE**

j. **ACTION** : M-PL va s'enquérir de la possibilité d'ouvrir un site à accès limité où il serait possible de publier des informations à caractère plus confidentiel. Il fera rapport de l'évolution de ses démarches lors de la prochaine rencontre de l'exécutif.

- i. **14 janvier 2009** : M-PL n'a pas encore eu le temps de s'attaquer à ce dossier, mais qu'il fera rapport de l'évolution de ses démarches à la prochaine rencontre. **DIFFÉRÉE**

## 5. Mot du président :

M-PL va demander à Karen Wirsig, l'agente des communications de la Guilde, de publier deux communiqués cette semaine : le premier afin de sonder l'intérêt des membres pour un poste vacant au sein du CCAS; l'autre pour lancer le processus de mise en nomination pour l'élection complémentaire au poste de Directeur des nouveaux médias, laissé vacant par le départ récent de Tim Neesam.

## 6. Le point sur les réunions de ratification :

M-PL rapporte que le vote de ratification pour entériner l'entente de principe se déroulera les 28 et 29 janvier 2009. Le résultat sera connu le 30 janvier. Si l'entente est entérinée, une cérémonie de signature officielle se déroulera le 9 février 2009. Les réunions de ratification se déroulent actuellement à l'étendue du pays. Plus de renseignements sont disponibles sur le déroulement de ces rencontres sur le site internet de la Guilde. Michael D'Souza aimerait que l'heure exacte des rencontres soit également inscrite au calendrier, sur le site Web. D'après les résultats des quelques rencontres qui se sont déjà déroulées jusqu'à présent, on peut dire que l'entente de principe est généralement bien reçue par les membres. M-PL est d'accord pour acheminer tout rapport préparé par les membres du comité de négociation participant à ces rencontres, aux membres du Conseil exécutif. Kaveri Bittira souligne que l'application sur le terrain du programme de Gestion de rendement et de perfectionnement du personnel suscite encore de nombreux problèmes. Barbara Saxberg affirme que le comité de négociation a cru déceler un désir sérieux de la part de la Direction de la SRC/CBC de résoudre les problèmes de ce programme et de créer une atmosphère qui profitera tant aux employé(e)s qu'à l'employeur. Elle croit toutefois que ces changements nécessiteront un peu plus de temps et qu'il faudra former les gestionnaires.

## 7. Sièges à pourvoir

### a. Comité d'examen des technologues de radiodiffusion

Harry Mesh a fait enquête auprès des techniciens du Groupe « C » (technologues de systèmes, émetteurs éloignés) à l'étendue du pays pour tenter de trouver des candidats désireux de siéger à ce comité. Deux personnes seulement ont manifesté un intérêt. Harry recommande que Mike Gillis de Sydney en Nouvelle-Écosse soit nommé à ce comité.

**PROPOSITION :** de nommer Mike Gillis pour siéger au Comité d'examen des technologues de radiodiffusion (BMTE) et de représenter les intérêts de la Guilde à ce comité, selon la recommandation formulée par Harry Mesh.

P/A D'Souza/Spafford

**Adopté à l'unanimité**

**ACTION :** M-PL va informer Mike Gillis et Harry Mesh de la décision du Conseil.

**b. GRPP**

M-PL rapporte que la convention collective exige que trois représentants syndicaux siègent au comité national du GRPP. Il n'y a actuellement qu'un seul membre et un agent administratif de la Guilde. Il faut donc rapidement pourvoir deux postes à ce comité. M-PL recommande que Barbara Saxberg, qui agissait comme coprésidente du comité du GRPP à la table de négociation et qui a écrit la plupart des articles de la convention collective, siège à ce comité afin de s'assurer que les ententes conclues soient respectées. Il recommande également qu'Harry Mesh se joigne au groupe puisqu'il a aussi participé à la négociation de ces articles.. Michael D'Souza propose que Kaveri Bittira soit nommée pour siéger à ce comité en raison des problèmes que la région de Saskatoon connaît actuellement et suggère que la question soit reportée à la prochaine rencontre de l'exécutif afin de se donner un temps de réflexion. **DIFFÉRÉE**

**8. Rapport du Trésorier – Legare**

Aucun rapport n'est actuellement disponible en raison de l'absence de Ralph. Annick Forest souligne que l'absence de rapport et l'absence de Ralph continuent d'être un problème. M-PL rapporte qu'un ordinateur portable a été mis à la disposition de Ralph, mais qu'il faut encore acheter ou trouver en ligne les logiciels appropriés. Il souligne également que Ralph reçoit une formation des membres du personnel du bureau national de la Guilde pour utiliser le programme Excel.

**9. Rapport des comités (s'il y a lieu)**

- a. **Révision des employé(e)s temporaires:** M-PL rapporte que les travaux du comité de révision des employé(e)s temporaires progressent et que le nouveau système informatique mis à leur disposition fonctionne bien.
- b. **Prix du Président :** Hélène Dupré-Espeut est entrée en communication avec Karen Wirsig qui a offert son aide pour que ce projet devienne réalité. Hélène nous fera part des progrès lors de la prochaine rencontre téléphonique du Conseil.
- c. **Droits de la personne et équité :** Michael D'Souza a présenté un rapport écrit. .

**PROPOSITION :** de prendre connaissance du rapport sur les Droits de la personne et l'équité.

P/A Forest/Bittira

Discussions :

Michael D'Souza parle de la conférence "Future of the Media Industry" (L'avenir de l'industrie médiatique) qui s'est tenue récemment à Baltimore, au Maryland. Treize délégués de la Guilde ont participé à cette conférence. Le but de la conférence était de chercher des solutions pour

venir en aide aux médias confrontés avec une baisse importante de leurs revenus de publicité. On a émis plusieurs hypothèses et rédigé une liste de priorités qui seront acheminées aux conseils exécutifs de secteur pour être mises en œuvre. Michael D'Souza a également participé à la conférence des Presses universitaires canadiennes à Saskatoon où il a eu l'occasion de présider une session sur le syndicalisme et le journalisme. Puis il s'est rendu à Iqaluit où les entrées et sorties de l'immeuble posent un problème particulier pour un de nos membres ayant une incapacité. Finalement, la rencontre de décembre du Comité mixte de l'équité en matière d'emploi a été féconde sous la direction de sa nouvelle présidente, Kathleen Beauge. La prochaine rencontre du comité est prévue pour le 3 février 2009 et doit avoir lieu à Toronto.

On tient le vote pour prendre connaissance du rapport.

**Adopté à l'unanimité**

**10. Date des prochaines rencontres :**

**Conseil des Présidents :** M-PL nous dit le personnel de la Guilde évalue les mérites de plusieurs villes pour accueillir la réunion du Conseil des Présidents en prenant en considération le choix qui serait le moins dispendieux. Michael D'Souza suggère que la réunion se tienne à Saskatoon. Lorsqu'on aura trouvé un endroit convenable, on choisira une date, qui pourrait être vers la fin avril ou quelque part en mai.

**Prochaine rencontre en personne :**

**PROPOSITION :** que la prochaine rencontre en personne du conseil exécutif de la Sous-section et celle du Conseil des Présidents se déroulent conjointement.

P/A D'Souza/Forest

**Adopté à l'unanimité.**

**Prochaine conférence téléphonique :**

Mardi 3 février 2009, à 19 h 30, heure de l'Est.

**11. Motion d'ajournement :**

P/A D'Souza/et plusieurs autres

**Adopté à l'unanimité.**

**La rencontre prend fin à 20 h 55.**